

## Lettre à la rédaction

### La souveraineté . . .

Messieurs,

Je vous offre les observations suivantes sur l'article intitulé *Limites à la souveraineté sur les richesses naturelles* de MM. Winston Chambers et John Reid, paru dans le numéro de novembre/décembre 1977 de *Perspectives internationales*.

1. À la page 19, les auteurs prétendent que « . . . le Canada aurait avantage à poursuivre des politiques conçues pour favoriser la coopération entre le gouvernement et l'industrie afin de mettre au point la technologie appropriée. . . » « Certains régimes fédéraux y gagneraient s'ils favorisaient une plus grande coopération entre les échelons supérieurs du gouvernement. . . » « Certes, ces objectifs peuvent sembler difficiles à atteindre, mais ils représentent un défi chargé de promesses pour les hommes politiques ». Il est dommage que les auteurs n'aient pas pu examiner à fond l'incidence de l'expérience québécoise. Stimulant ou non, le défi sera immensément compliqué par la nouvelle répartition des pouvoirs à laquelle songent MM. Lévesque, Davis et Lougheed et qui se dégage de leur attitude à l'égard du gouvernement fédéral et de M. Trudeau. Non seulement ce nouveau critère d'évaluation de la souveraineté est troublant, mais il risque aussi de devenir la force la plus puissante dans le réalignement et la nouvelle répartition du pouvoir économique de notre pays. Un Québec distinct, c'est-à-dire économiquement distinct, sera un stimulant de plus pour les entreprises multinationales qui, comme l'ont fait remarquer les auteurs, saisisseront rapidement l'occasion que leur offrent les États à court de technologie et de capitaux.
2. Les auteurs ont décrit assez longuement comment se sont formées les attitudes politiques du XIX<sup>e</sup> siècle face à l'exploitation des richesses naturelles. Dans certains cas, on a répété à l'envi que le concept de la souveraineté de l'État-nation était la meilleure protection possible du citoyen, en soutenant faussement qu'une nation peut devenir totalement indépendante des autres. Même les champions de cette absurdité n'y croyaient pas, ils ont bien vu combien était nécessaire le sang neuf venant des colonies qu'ils exploitaient avec joie et rapacité. Ce concept a pourtant été la caution des barrières tarifaires et d'autres mécanismes qui sont toujours là aujourd'hui.
3. Les auteurs ont fait ressortir avec justesse l'illusion de la souveraineté économique au XX<sup>e</sup> siècle. Cependant, les multinationales ne sont pas nécessairement les « ennemies ». Les tiraillements entre les États économiques « souverains » ont révélé une lacune ou un vide dans le domaine de la technologie et des mouvements de capitaux que les auteurs ont très bien décrits. Cette lacune et ce vide ont été remplis par les multinationales qui se sont adaptées avec rapidité et efficacité, non seulement pour satisfaire les besoins économiques de la société planétaire, mais aussi pour tirer des bénéfices. Le fait que les États souverains soient incapables de répondre collectivement à ce problème à l'intérieur ou à l'extérieur du cadre des Nations Unies montre que l'entreprise privée peut beaucoup mieux s'acquitter de la tâche et qu'elle le fera.

Ce sont les Canadiens qui, une fois de plus, paieront la note si le gouvernement d'Ottawa ne parvient pas à établir une politique économique fondamentale adaptée aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

Veillez agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

Philip Shier  
Vancouver